

Les rendez-vous de l'AREHN

7 novembre 2014

La Trame verte et bleue

Edito

« Les rendez-vous de l'AREHN n°3 »

Benjamin, Pierre et Valentin, tous trois élèves de 1^{er} au lycée horticole d'Évreux, ont été les reporters de cette édition des « rendez-vous de l'AREHN ». La thématique de la biodiversité choisie pour ces 10^e Journées a **mobilisé les élus** de notre région : 20 % sur les 222 participants à l'Educ'tour et au colloque. Un vent de **plaisir naturel et d'optimisme** a soufflé en cette année 2014 à Évreux où nous étions réunis pour le colloque !!! Le sujet de la protection de la nature et de la « trame verte et bleue » a donné vie à **une édition dynamique**,

avec des intervenants incitant à **passer à la pratique facilement** et redonnant **l'envie de valoriser la nature là où nous sommes**. Ce journal prend ses marques et s'inscrit dans le paysage de ces rencontres, apportant **le regard de la jeunesse sur l'environnement et le développement durable**, comme une « signature » de la rencontre Globules /AREHN, qui nous le souhaitons, vont vous apporter réflexions et perspectives. Benjamin, Pierre et Valentin, intéressés à la protection de la nature, par goût personnel et par leurs études « ont aimé la thématique et travailler sur un journal : préparer les questions, réfléchir à ce que l'on

souhaitait savoir, travailler la formulation et réaliser les interviews ». **Après ? Leur regard et leurs points de vue bougent : « Je vois les choses autrement qu'avant... on utilise tout ce travail pour se mettre à la place des professeurs qui nous posent des questions, et, maintenant, on comprend mieux leurs attentes ».** Enfin, s'ils ont « **appris de nouvelles choses sur la biodiversité** », ils souhaitent « **prendre la parole pour encourager le public à plus de prise de conscience** ».

Anne-Sophie de Besses & Christine Ternat

Trame verte et bleue, tous acteurs !

La Trame verte et bleue, à l'échelle d'un territoire, recouvre une multitude de lieux aux fonctions multiples, gérés par une grande diversité d'acteurs publics ou privés. Instaurer une politique de Trame verte et bleue à l'échelon local ne se réduit pas à son intégration réglementaire dans les documents d'urbanisme mais implique d'associer tous les acteurs intervenant sur ces espaces, dans un projet partagé élaboré de manière collective.

Sa réussite suppose ainsi **une implication de tous** : que nous soyons collectivité, administration, entreprise, établissement scolaire, association, agriculteur ou citoyen, nous pouvons agir pour la Trame verte et bleue et participer au processus de dialogue territorial. Ce dernier doit nous amener à développer une **culture commune**, à regarder dans la même direction, à trouver un **consensus**, à **construire collectivement des solutions communes**, acceptables par tous. Cela suppose également qu'un **animateur**, au niveau du territoire, accompagne ce mouvement vers le consensus. Pour cela, il lui faudra **prendre le temps de favoriser la compréhension mutuelle des besoins de chacun**, lever les freins et craintes afin que ces acteurs soient disposés à rechercher des solutions qui répondent à ces besoins. De la diversité des visions et besoins des acteurs peuvent naître des **solutions originales, efficaces et pérennes**, « gagnant-gagnant » selon l'expression de Pierre Dhenin, pour la préservation des milieux naturels et des continuités écologiques.

Anne-Sophie de Besses, Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie

« Ensemble valorisons la Trame verte et bleue en Haute-Normandie »

Un guide pratique pour les collectivités



La Région Haute-Normandie et l'État ont souhaité adosser au Schéma régional de cohérence écologique, adopté en novembre 2014, un guide pratique pour accompagner les élus, techniciens, opérateurs publics et

privés qui portent des actions en faveur du maintien et de la restauration des continuités écologiques. **Il se décompose en trois parties** :

- **Un réseau de milieux naturels** : les principales informations sur la Trame verte et bleue (TVB) sont présentées.

- **La TVB sur votre territoire** : une partie dédiée à l'accompagnement pour une mise en œuvre effective au plus près du territoire.

- **Fiches-actions, des clés pour agir** : c'est une boîte à outils qui propose des actions concrètes à mettre en œuvre.

A télécharger sur :

<http://www.hautenormandie.fr/content/download/43311/606822/file/TrameVerteetBleue.pdf>

La Trame verte et bleue, c'est quoi ?

Béatrice Besnard est la rédactrice d'un document édité par la Région Haute-Normandie sur la Trame verte et bleue pour l'application du Schéma régional de cohérence écologique. Adressé aux élus, ce document, agréable à lire, se présente sous forme de fiches incitant à passer à la pratique facilement et rapidement : **comment faire des haies, faire une mare...**

Objectif : des idées simples pour protéger la nature et préserver la biodiversité.



Les rendez-vous de l'AREHN : Le but de la Trame verte et bleue est-il de favoriser les couloirs migratoires pour la reproduction des animaux et la pollinisation de la flore ? Comment cela se passe-t-il ?

Béatrice Besnard : Le but de la Trame verte et bleue est de mettre en place des voies permettant le déplacement des animaux et la propagation des plantes ; ces voies favorisent la pollinisation des espèces par les abeilles. La Trame verte et bleue doit **relier entre eux les réservoirs naturels** afin de favoriser le déplacement des animaux et des végétaux. Ces réservoirs naturels sont des lieux utiles

à la reproduction des espèces, dont les espèces protégées, comme le triton crêté. Ces réservoirs permettent le **développement de la biodiversité**. Comment peut-on protéger la biodiversité quand il y a des routes qui coupent le passage des animaux entre la forêt et les mares ? On fait des déviations, des passages sous les routes, on aménage... Autant de moyens et de compromis qui ont tous pour finalité de préserver les espèces et la biodiversité.

Fait-on des « relevés » de la faune et de la flore existantes et si oui comment ?

B. B : Depuis 1976, il est **obligatoire de faire des études régulières** ; les relevés de la faune et de la flore sont systématiques et permettent de repérer les espèces sensibles. On note la présence des espèces protégées (chez nous les orchidées ou le triton crêté, par exemple...). À partir de ces données, on établit des cartes précises, on fait des études d'impact et d'évaluation.

Comment réagissent les agriculteurs ? Faut-il favoriser les relations entre les agriculteurs et la biodiversité ?

B. B : Beaucoup d'entre eux sont conscients de la

Questions à un élu

Dany Minel est maire de la commune de Mesnières en Bray, près de Neufchatel dans le Pays de Bray



Les rendez-vous de l'AREHN : En tant qu'élu, comment pouvez-vous agir pour respecter toutes les recommandations et réglementations du Schéma régional de cohérence écologique ?

Dany Minel : Je ne sais pas encore car je ne connais pas la totalité de ces recommandations. Mais je pense qu'il ne faut pas considérer ce schéma régional comme une somme de contraintes. Il va plutôt nous aider à changer notre regard dès que l'on mettra en œuvre quelque chose. En tant qu'élu, que l'on s'occupe de biodiversité, d'eaux pluviales ou d'embellissement de la commune, on se retrouve dans ce « SRCE ».

Pensez-vous que ce guide vous sera utile ?

D. M : Le document présenté aujourd'hui est un outil que nous devons tous utiliser. Dans tous les projets que l'on a, on doit se demander si on peut respecter cette cohérence écologique et garder en tête ce que l'on va léguer aux générations futures.

Y a-t-il des méthodes pour mettre en œuvre ces recommandations ?

D. M : Un maire doit connaître son territoire et savoir comment il fonctionne, se demander comment nos

ainés ont fait. Il faut d'abord observer avant d'agir, puis agir au mieux avec bon sens. Mesnières-en-Bray est une petite commune qui n'est pas riche, ce qui nous invite à avoir plus de réflexion...

Qui sera chargé de mettre en œuvre ces recommandations ?

D. M : Chacun est impacté par ce schéma. Que l'on soit agriculteur, forestier, représentant, un centre commercial ou habitant, on est tous concernés. Et bien sûr, les élus ! Si on fait une route, on doit trouver une solution pour que les espèces puissent se déplacer, on doit gérer les eaux, créer des mares, parler avec les forestiers...

Quelles sont vos priorités en matière de biodiversité ?

D. M : Aujourd'hui, on fait la promotion de la diversité et ce n'est pas seulement l'ours polaire dont il est question, mais de la nature de tous les jours, la nôtre ! La mésange, la coccinelle, le hérisson et l'abeille... comme les plantes. Quand une espèce disparaît, on sait que nos enfants ne la verront pas. Ils pourront dire : « ils savaient ». L'homme est responsable, c'est l'homme le prédateur. Quand on utilise des produits, quand on bâtit, on doit penser à la biodiversité ; c'est une vraie responsabilité. Il faut anticiper, on ne peut pas sacrifier les générations futures.

Propos recueillis par Benjamin Gueudin, Valentin Lesaine et Pierre Sarlin élèves de 1^{re} au lycée horticole d'Évreux

nécessité de protéger la biodiversité. Beaucoup d'agriculteurs savent que les haies, comme les bordures de rivière, sont profitables au rendement des exploitations, **abritent un grand nombre d'animaux** qui, comme les coccinelles, se révèlent être de réels auxiliaires de culture. Il existe aujourd'hui **des aides financières** pour inciter à la conservation des haies et des bordures de rivières. Dans le futur, les agriculteurs « bio » vont se développer parce que **l'agriculture biologique** répond aux besoins du respect de la biodiversité que nous voulons préserver.

Comment amener le public vers cette démarche ?

B. B : L'homme ne peut pas se passer de la nature. La plupart des personnes ont besoin de nature et l'expriment fortement en fréquentant les parcs et les circuits aménagés ; chacun profite de ces lieux, seul ou en famille, **par besoin de nature**, pour l'esthétique comme pour le plaisir de vivre dans un milieu agréable... Vous savez, beaucoup de personnes savent que des espèces peuvent disparaître ; beaucoup connaissent, par exemple, **l'utilité des abeilles** et savent que, sans elles, il n'y aurait pas de fruits. Cela fait partie du lien que l'on a avec la nature.

Comment permettre au grand public d'être mieux sensibilisé et de découvrir cette « trame » ?

B. B : Notre rôle est de sensibiliser et d'informer les gens, de montrer que, si on aime la nature,

chacun peut mettre en œuvre quelque chose. **Il y a des choses simples à faire.** On peut expliquer pourquoi les haies sont utiles pour la terre et l'eau. Si on préserve les haies, on pourra utiliser leur bois pour le chauffage ; autre exemple : les mares sont à la fois des réservoirs d'eau utiles et des lieux de vie pour un grand nombre d'espèces animales et c'est cela la biodiversité. **La nature nous rend des services qui méritent d'être mieux connus.** Les jardins et tous les espaces verts favorisent les corridors entre les lieux où se développe cette biodiversité... Toutes les expositions, les visites, les documents et les guides comme celui que nous proposons aujourd'hui sont des outils pour les élus, et sont autant de moyens pour eux de communiquer avec le public.

À quoi et à qui va servir ce guide ?

B. B : Ce guide sera envoyé à tous les élus et techniciens des communes, des communautés de communes, des Pays, des syndicats et à divers organismes. Nous souhaitons et espérons que ce guide **aide à la compréhension** mais surtout qu'il soit utile en aidant à l'action. J'espère que ce guide incitera les lecteurs et utilisateurs à retrouver, au travers d'actions concrètes et simples à réaliser, ce lien privilégié que l'on a tous plus ou moins avec la nature. **Il y a tellement d'enfants aujourd'hui qui ont perdu ce contact avec la nature...**

Propos recueillis par Benjamin Gueudin, Valentin Lesaine et Pierre Sarlin élèves de 1^{re} au lycée horticole d'Évreux

LE SCHÉMA RÉGIONAL DE COHÉRENCE ÉCOLOGIQUE

C'est le document réglementaire qui instaure la Trame verte et bleue régionale. Il a été élaboré par l'État et la Région Haute-Normandie en concertation avec les acteurs du territoire. Il présente un diagnostic et les enjeux relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques. Il identifie, sur des cartes au 1/100 000^e, les milieux réservoirs et les corridors écologiques qu'il faut gérer, préserver ou restaurer. Il présente aussi un plan d'actions : par exemple, la restauration de la continuité écologique des rivières côtières pour les poissons migrateurs. Ce document réglementaire, adopté par la Région et arrêté par le Préfet, doit être pris en compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme, l'aménagement, l'agriculture, la gestion des milieux naturels et des espaces verts, etc.

La biodiversité en quelques mots
Échange avec Jean-Paul Thorez

Les rendez-vous de l'AREHN : La biodiversité, les écosystèmes, les milieux naturels, est-ce la même chose ?

Jean-Paul Thorez : Les écosystèmes et les milieux font partie de la biodiversité, et il y a beaucoup d'écosystèmes différents incluant des tas de milieux également très différents les uns des autres.

Qu'appelle t-on un « milieu naturel » ?

J-P. T : J'ai une conception très large de ce terme. Derrière cette expression, il y a tous les milieux de vie à l'exception de ce qui est totalement artificiel. La nature est partout... ou presque.

La biodiversité évoque pour moi la richesse de la faune et de la flore... Est-ce cela ?

J-P. T : Oui, en grande partie, c'est cela. Il faut additionner les espèces animales et végétales, la variété des milieux et la variété des écosystèmes, y compris les paysages.

Comment préserver concrètement les milieux naturels dans notre région ?

J-P. T : C'est précisément l'objet de ce colloque consacré à la Trame verte et bleue. L'idée qui se

développe aujourd'hui est de se préoccuper de la biodiversité que l'on côtoie tous les jours et pas obligatoirement de celle que l'on trouverait dans les endroits qui vont passionner de prime abord les naturalistes.

Comment peut-on développer la prise de conscience des habitants et celle des élus ?

J-P. T : En faisant mieux connaître ce qui se fait et ce que l'on peut faire. Il faut sensibiliser les habitants à la faune et la flore qui les environnent en les associant aux jeux, concours, promenades... proposés.

Propos recueillis par Benjamin Gueudin, Valentin Lesaine et Pierre Sarlin élèves de 1^{re} au lycée horticole d'Évreux



« S'engager d'abord »

Telle pourrait être la devise de Pierre Dhenin

De l'intervention, mobilisatrice et optimiste de Pierre Dhenin, nous retenons quelques idées centrales :

- Lorsqu'une démarche TVB s'impose, il conseille aux élus **de placer la barre très haute et de voir loin devant**, de ne pas se contenter de « verdier ce qui reste de nature ».
- La deuxième idée forte est que cette démarche doit **faire participer tout le monde**, y compris les non-convaincus.
- Les professionnels doivent emmener l'ensemble des citoyens (commerçant, agriculteur ou simple habitant) dans une démarche où ils seront « **gagnant-gagnant** ». Pierre Dhenin s'appuie sur des exemples vécus dans sa région (Nord-Pas-de-Calais) : pour les agriculteurs, la biodiversité peut leur permettre de récupérer des aides et d'améliorer leur image. Autre exemple : la valorisation de l'augmentation de la valeur locative (+ 88 % en 3 ans) dans un endroit de la métropole lilloise qui a bénéficié d'une amélioration du cadre de vie consécutive aux démarches de type TVB.
- Enfin, la **communication avec la population** est essentielle : il nous invite à associer nature et culture, comme on associe nature et économie (autant de mots accessibles à tous) et à utiliser le travail des artistes comme média avec les citoyens.

Christine Ternat

Trame bleue : l'Agence de l'Eau Seine Normandie vous accompagne

L'Agence de l'Eau Seine Normandie a pour mission la préservation de la ressource en eau, elle est ainsi **un acteur naturel de la mise en œuvre de la trame bleue**. Ses objectifs dans ce domaine sont la **préservation et la reconquête des zones humides, le rétablissement de la continuité écologique**, la renaturation, la restauration et l'entretien des milieux aquatiques et humides. Dans le cadre de son X^e programme (2013-2018), l'Agence **accompagne techniquement et financièrement** les collectivités locales, les industriels, les agriculteurs et les associations. Animations, études, travaux sur les milieux aquatiques (rivières, zones humides, mares, plans d'eau...) peuvent ainsi bénéficier d'aides financières.

Gwendal Bodilis, Agence de l'Eau Seine Normandie

Participez à la consultation du public sur l'eau et donnez votre avis sur le Schéma Directeur de l'Aménagement et de la Gestion de l'Eau 2016-2021
http://www.arehn.info/Ouverture-de-la-consultation-publique-du-SDAGE_a181.html



La renaturation de la Fontenelle à Saint-Wandrille-Rançon, une opération exemplaire financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Les rendez-vous de l'AREHN

Benjamin, Pierre et Valentin les « reporters Globules », élèves de 1^{er} du lycée horticole d'Évreux participent à cette 3^e édition des « RV DE L'AREHN ». Ils sont... « Au taquet, à fond pour la biodiversité » et veulent aller « jusqu'au bout »

AIMER LA NATURE

La pêche me permet de m'évader, d'oublier tous les tracas quotidiens. Pour se ressourcer, mais aussi pour profiter des sensations que Dame nature peut nous prodiguer, si l'on sait chercher, ouvrir ses yeux sur la richesse naturelle que porte notre monde. Et là, vous allez me dire : tout ça pour prendre un poisson c'est inutile ; vous vous ferez votre propre opinion sur le sujet (que je respecte d'ailleurs), mais sachez que moi, c'est ma passion... et c'est probablement au bord de l'eau que je me sens le mieux. Certains diront qu'ils préfèrent rester chez eux devant la télévision, moi ce n'est pas mon cas.

Valentin Lesaine

LA BIODIVERSITÉ...

La biodiversité nous évoque la faune et la flore, les habitats naturels et les espèces rares à protéger pour les générations futures. Prendre plus conscience de la biodiversité.

Benjamin Geudin et Pierre Sarlin

Infos

Appel à projets

« Biodiversité en Haute-Normandie : nature ordinaire et continuités écologiques »

En 2012, la Région, en partenariat avec l'État, a initié sa Stratégie régionale de la biodiversité et souhaite favoriser, à travers cet appel à projets, l'émergence de pratiques d'aménagement et de gestion des espaces intégrant, dès leur conception, les problématiques liées à la préservation de la biodiversité et au maintien des continuités écologiques. Lancé une première fois en 2014, cet appel à projets sera reconduit en 2015 et accompagnera la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Collectivités territoriales haut-normandes et associations sont les publics ciblés.



Grenouille, serpent... dans votre jardin

Participez à l'opération « Un dragon dans mon jardin » : prenez en photo l'amphibien ou le reptile et envoyez-la en précisant le lieu et la date. On vous indiquera l'espèce et vous participerez à leur protection et à l'amélioration des connaissances naturalistes.

Contacts :

Département de l'Eure : dragon.jardin@cg27.fr
 Département de Seine-Maritime : ens@cg76.fr
 Métropole Rouen Normandie : maisons-des-forets@metropole-rouen-normandie.fr
 PNR des Boucles de la Seine Normande : aurelie.marchalot@pnr-seine-normande.com

REGARD SUR LA JOURNÉE DE PIERRE DHENIN*

« Je garde un excellent souvenir de ma venue à Évreux. Les exposés, nombreux, étaient très concrets et souvent opérationnels ou pré-opérationnels. Trop souvent, les rencontres de ce type restent dans les principes, la théorie, l'expérimentation « à venir ». Ici, les acteurs ont déjà réalisé, entrepris et même mesuré des résultats. Les travaux du Conservatoire d'espaces naturels m'ont paru particulièrement importants et pragmatiques. Le conservatoire se positionne comme un acteur important possible, un réalisateur et surtout un gestionnaire, un poste qui reste trop souvent vacant. Investir dans la protection des sites, les collectivités savent faire et trouver des crédits adaptés. En revanche, gérer une réserve, une Trame bleue ou verte demande de la permanence tant financière que technique. Sans gestion, l'investissement est bien vite condamné à disparaître. J'ai trouvé les partenaires réunis à Évreux vraiment soucieux d'agir concrètement sur le terrain. J'ai aussi été très marqué par les volontés exprimées et surtout les réalisations menées à bien par des communes souvent modestes. Cela démontre bien que les trames vertes ne peuvent se construire qu'avec des volontés locales fortes, capables de transcender les difficultés financières mais surtout psychologiques qui rendent quasi impossible la mise en œuvre de beaux schémas, cohérents, intelligents... mais pas partagés ».

* Pierre Dhenin, directeur d'Espace Naturel Lille Métropole, est le grand témoin de ce colloque invité par l'AREHN

Contacts utiles

Agence de l'Eau Seine Normandie

Direction territoriale et maritime Seine-Aval
 Hangar C, Espace des Marégraphes, BP 1174,
 76176 Rouen Cedex 1 - Tél. : 02 35 63 61 30
www.eau-seine-normandie.fr

Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie (AREHN)

Pôle régional des Savoirs, 115, boulevard de l'Europe,
 76100 Rouen - Tél. : 02 35 15 78 00
www.aren.asso.fr et www.aren.info

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de l'Eure

51, rue Joséphine, 27000 Évreux
 Tél. : 02 32 33 15 78
www.caue27.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Seine-Maritime

27, rue François-Mitterrand, BP 90241, 76142 Petit-Quevilly Cedex - Tél. : 02 35 72 94 50
www.caue76.org

Conservatoire d'espaces naturels Haute-Normandie

Rue Pierre-de-Coubertin, BP 424, 76805, Saint-Etienne-du-Rouvray Cedex - Tél. : 02 35 65 47 10
www.cren-haute-normandie.com

Département de l'Eure

14, boulevard Georges-Chauvin, CS 72101, 27021 Évreux Cedex - Tél. : 02 32 31 50 50
www.eure-en-ligne.fr

Département de Seine-Maritime

Quai Jean-Moulin, CS 56101, 76101 Rouen Cedex
 Tél. : 02 35 03 55 55
www.seinemaritime.net

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute-Normandie (DREAL)

Cité administrative, 2 rue Saint-Sever, 76032 Rouen Cedex - Tél. : 02 35 58 53 27
www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Maison du Parc, 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Tél. 02 35 37 23 16
www.pnr-seine-normande.com

Région Haute-Normandie

Service Stratégie et planification
 5, rue Robert Schuman, CS 21129, 76174 Rouen Cedex - Tél. : 02 35 52 56 00
www.hautenormandie.fr

Pour aller plus loin

Restitution des 10^e Journées

www.aren.asso.fr/10jdd

Schéma régional de cohérence écologique

www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/srce-schema-regional-de-coherence-ecologique-r749.html

Centre de ressources national Trame verte et bleue

www.trameverteetbleue.fr

Comité de rédaction - Reporters : Benjamin Gueudin, Valentin Lesaine et Pierre Sarlin du lycée horticole d'Évreux – Paul Masseron, lycée Blaise Pascal, Rouen pour la préparation ; Joshua Louvel et Marion Ribaux, lycée Val de Seine pour l'Éduc'Tour. Merci à : Denis Chatelin et à Thierry Proux, lycée horticole d'Évreux ; Hélène Michaud, lycée Val de Seine. Béatrice Besnard, Région Haute-Normandie, Anne-Sophie de Besses, AREHN, Laurianne Bandia, Globules.
Conception et réalisation : Laurent Lebiez et Christine Ternat, Globules



La Trame verte et bleue

La Ferme des Venelles



La Ferme des Venelles est une exploitation agricole d'élevage bovin allaitant de race

Aubrac, située sur un site Natura 2000. Plus de 80 hectares de prairies naturelles sont engagées en **mesures agro-environnementales** (MAE) depuis 13 ans (sans traitement phytosanitaire, ni engrais de synthèse, faible chargement).

La Ferme des Venelles entretient et crée des linéaires de haies bocagères en zone humide. Elle joue un rôle important dans le **maintien et le développement de la biodiversité** et contribue au renforcement de l'identité

paysagère de la Vallée de Seine. Elle produit de la biomasse (énergie de proximité) et participe ainsi à la transition énergétique.

Contact : Frédéric Durand, chef d'exploitation

Adresse : 1354, chemin du Roy, 76480 Bardouville

Tél. : 06 79 93 28 78

Courriel : durandfred@aliceadsl.fr

Site Internet : www.lafermedesvenelles.com

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS CAUX SEINE

La renaturation de la Fontenelle à Saint-Wandrille-Rançon



Le Syndicat Mixte des Bassins Versants Caux Seine est une structure intercommunale de lutte contre les inondations qui assure la **gestion écologique des cours d'eau** et de leurs zones humides annexes.

Il a été le maître d'ouvrage et maître d'œuvre pour la renaturation de la Fontenelle à Saint-

Wandrille-Rançon. Cette opération exemplaire, menée en partenariat avec le Parc naturel des Boucles de la Seine Normande et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, a permis la remise en fond de vallée (emplacement naturel) d'un cours d'eau qui avait été détourné en 1792, pour alimenter un moulin. La **renaturation** a eu lieu sur le cours d'eau « La Fontenelle » en aval immédiat de l'abbaye. Cette action imaginée en 2003, étudiée de 2004 à 2007, a finalement été réalisée en 2010.

L'objectif était de **protéger les biens et les personnes contre les inondations** de la Fontenelle mais aussi de **restaurer la continuité écologique** (migration piscicole

et sédimentaire) et **restaurer les habitats**. La moitié du linéaire de la Fontenelle a été restauré en une seule intervention, la rivière est retournée dans son lit d'origine sur 1 200 mètres linéaires. Il s'agit de la renaturation la plus importante à ce jour, en mètre linéaire, sur le territoire Seine Aval.

Contact : Arnaud Rosan, animateur Rivière Zone Humide

Adresse : 21, rue de Caudebec, 76190 Freville

Tél. : 02 32 94 51 93

Courriel : arosan@sbvcauxseine.fr

Site Internet : www.sbvcauxseine.fr

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

La gestion conservatoire du Marais du Trait



La Métropole Rouen Normandie regroupe 71 communes et près de 500 000 habitants. Parmi ses compétences figurent le développement écologique pour la protection et la valorisation des espaces naturels et l'éducation à

l'environnement.

Le site Natura 2000 du Marais du Trait bénéficie d'un **plan de gestion conservatoire des habitats et des espèces** en vue de restaurer et de préserver la biodiversité remarquable de cette zone humide.

Le Marais du Trait se situe dans la plaine alluviale de la Seine et les parcelles où sont visibles les vaches écossaises et les chevaux camarguais sont accessibles depuis la rue du Maréchal Gallieni.

Le plan de gestion poursuit 3 objectifs :

- Préserver et restaurer la biodiversité du site.
- Réintroduire la nature dans la ville en créant des corridors écologiques.

- Informer et éduquer le grand public.

Une des actions phares du plan de gestion a été la **réintroduction de grands herbivores**, vaches écossaises et chevaux camarguais, pour effectuer un pâturage extensif afin de maintenir un milieu naturel ouvert favorable au développement des espèces animales et végétales caractéristiques des zones humides.

Contact : Vincent Targosz, responsable de service

Adresse : Pôle de proximité du Trait-Yainville, ZA du Malaquis, 76580 Le Trait

Tél. : 02 35 52 95 75

Site Internet :

www.metropole-rouen-normandie.fr

La Trame verte et bleue

LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Le programme « Mares »



Grâce à leurs rôles hydraulique, épuratoire pour l'eau mais également de réservoir de biodiversité, les mares, comme celles du Marais du Trait, présentent un **enjeu fort pour la Trame verte et bleue locale**.

C'est pourquoi la Métropole Rouen Normandie a lancé le programme « Mares ». Il est piloté par le service Environnement.

Ce programme vise à :

- Localiser et caractériser de façon systématique tous les points d'eau du territoire métropolitain (930 actuellement).

- Inventorier les mares jugées prioritaires pour leur rôle en matière de biodiversité ainsi que les mares communales.

- Mettre en évidence les connexions existantes ou à restaurer entre les mares à l'aide d'indicateurs basés sur des espèces cibles (tritons, libellules...).

Le programme « Mares » se décline sur l'ensemble du territoire métropolitain. En fin d'année 2014, les secteurs Plateaux – Robec, Val-de-Seine, Seine-Sud et Rouen auront tous fait l'objet d'une caractérisation de leurs mares.

Les objectifs du Programme « Mares » sont de :

- Mieux connaître le réseau de mares du territoire et son fonctionnement afin notamment de le prendre en compte dans les documents d'urbanisme.

- Sensibiliser les propriétaires de mares sur les bonnes pratiques de gestion de ces espaces.

- Devenir exemplaire sur les espaces publics afin notamment de favoriser leur valorisation pédagogique.

Une fois les différentes étapes du programme « Mares » mises en œuvre, la Métropole se propose d'**aider techniquement et financièrement** les communes qui souhaiteraient réaliser des travaux de réhabilitation et de création de mares sur leur territoire. Un travail d'accompagnement vis-à-vis des habitants est également proposé.

Contact : Guillaume Glere, technicien conseil Mare

Adresse : Immeuble le Vauban, 4, passage de la Luciline, Bat A, 76000 Rouen

Tél. : 02 35 52 93 20

Courriel : guillaume.glere@metropole-rouen-normandie.fr

Site Internet :

www.metropole-rouen-normandie.fr

LE PARC NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Intégration de la Trame verte et bleue à l'échelle de la boucle d'Anneville



Le Parc naturel est un territoire composé de 82 communes (49 en Seine-Maritime et 33 dans l'Eure) et d'une commune associée, Sandouville. Ses missions en matière de biodiversité sont interdépendantes : études, suivis scientifiques, gestion et restauration des milieux humides, portage de programmes complets de préservation de la biodiversité (tels que les sites Natura 2000). Ses missions recoupent largement les domaines de l'animation du territoire (communication, éducation) et de l'économie (agriculture, tourisme).

Le maintien et la restauration de la Trame verte et bleue à l'échelle de la boucle d'Anneville sont un **enjeu fort pour le territoire** du Parc.

En 2009, le Parc avait mené une étude pour la reconquête paysagère et environnementale de cette boucle. De nombreux éléments du patrimoine naturel avaient été repérés : massifs boisés, bosquets, haies, vergers, mares, fossés, parcs, jardins, alignements d'arbres.

Il était ressorti de cette étude l'importance de **mettre en cohérence les documents d'urbanisme** et de traduire réglementairement ces éléments du patrimoine naturel. Dans un second temps, un pré-diagnostic réalisé par le CAUE de Seine-Maritime sur les communes d'Anneville-Ambourville, de Berville-sur-Seine et d'Yville-sur-Seine avait mis en évidence des enjeux communs et l'intérêt de construire, pour ces trois communes, un **Plan local d'urbanisme (PLU) partagé**. Cette démarche a été engagée par les trois communes ; un même bureau d'études a été choisi et travaille sur les 3 PLU. Le diagnostic est aujourd'hui finalisé, chaque commune a entamé la phase de rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). La phase réglementaire interviendra ultérieurement. De nombreuses actions ont été menées sur

ce territoire par le Parc naturel : campagnes d'élagage et de plantations de haies notamment d'arbres têtards, gestion de pelouses sèches par pâturage extensif (contrats Natura 2000), projet pédagogique fédérateur avec les écoles autour du scarabée pique-prune, mesures agro-environnementales, prospective sur l'activité d'extraction de granulats et les réaménagements qui s'ensuivent....

Plus globalement, le Parc a pour vocation de **venir en appui des communes** sur cette thématique de la Trame verte et bleue en vue de travailler à l'échelle communale.

Contact : Christelle Steiner, responsable du service biodiversité et Astrid Bigault-Dam, chargée de mission urbanisme opérationnel et réglementaire

Adresse : Maison du Parc, 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. : 02 35 37 23 16

Courriel : contact@pnr-seine-normande.com

Site Internet : www.pnr-seine-normande.com